

Edito de Daniel Panetto : "Plafonnement de la hausse des loyers commerciaux"

lun 12/09/2022 - 16:24



Chère consœur, cher confrère,

Face à la hausse de l'inflation et au risque de très forte augmentation des loyers commerciaux, Culture Presse et la fédération des Commerçants de France (CDF) ont alerté les pouvoirs publics sur la nécessité de plafonner l'évolution des loyers commerciaux au même titre que les loyers d'habitation. Une mesure indispensable à mes yeux pour sauvegarder les commerces de proximité dans nos territoires et les aider à faire face à la hausse des charges. Le loyer peut en effet représenter jusqu'à 20% du chiffre d'affaires d'un magasin de presse.

Bonne nouvelle : à l'instar de la hausse des loyers de logements plafonnée à +3,5% depuis le 1^{er} juillet dernier, le Sénat (avec l'accord du gouvernement) a voté un amendement au projet de loi « pouvoir d'achat » pour plafonner également à +3,5 % la revalorisation des loyers commerciaux pendant un an (indice des loyers commerciaux ICL). Cette limitation serait effective à compter du mois de septembre 2022.

Cette avancée, fruit de nos démarches, profitera notamment à ceux de nos confrères situés en centres commerciaux et galeries marchandes, durement éprouvés par la baisse de fréquentation enregistrée depuis deux ans.